



LNP

Les Nouvelles Publications
économiques & juridiques

Vendredi 17 janvier 2020 / prix : 1,50 euro

N°10 087

PAYS D'AIX

THIERRY COLOMBERO À LA BARRE DE LA SEMEPA

FOCUS

Quel devenir
pour le PAAP ?

ENTREPRENDRE

Objectif Dakar 2020
pour le Club immo

DÉCODAGE

Le Conseil en évolution
professionnelle

arapl
provence & var

COTISATION ANNUELLE

BNC - BIC

Individuel169 TTC/an

Société338 TTC/an

Micro 36 TTC/an



ENTRETIEN
07

« Le tom le di père »

Un plan d'actions pour un meilleur équilibre entre industrie, santé et qualité de l'air, explications de Gwénaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPI en Paca.

P.06



FOCUS

A quoi pourrait ressembler les pôles d'activités en 2040 ? L'association Devenir a lancé une réflexion sur le pôle d'activités d'Aix-en-Provence (PAAP).

P.32



EN IMAGE

Seconde mobilisation des avocats du barreau de Marseille contre la réforme des retraites.

P.10



PAROLE D'EXPERT

Loi Pacte : la relance de l'intéressement de projet

P.42



DÉCODAGE

Conseil en évolution professionnelle, Jean-Joël Fraizy, directeur du CEP Paca, explique cette mesure phare du dispositif public.

P.16



EDITÉ PAR LA S.A.S. « LES PUBLICATIONS COMMERCIALES »
32, cours Pierre-Puget
CS 20095 | 13281 Marseille | Cedex 06 | Tél. : 04 91 13 66 00

PDG et directeur de la publication : Elisabeth Thomas: 04 91 13 66 00 elisabeth.thomas@presses-legales.com | **Principal actionnaire :** TOUT LYON S.A.S. | **Directeur de la rédaction - Rédacteur en chef :** Frédéric Delmonte: 04 91 13 66 10 - frederic.delmonte@presses-legales.com | **Rédaction :** redaction@presses-legales.com | **Secrétaire de rédaction :** Serge Payrau | **Journalistes :**


William Allaire - Jean-Christophe Barla - Martine Debette - Caroline Dupuy - Jean-Pierre Enaut - Jean Philippe Pierrat | **Responsable des rubriques magazine :** Alexandra Zilbermann - alexandra.zilbermann@presses-legales.com | **Editeurs web :** Esther Griffe - esther.griffe@presses-legales.com - Karen Latour - karen.latour@presses-legales.com | **Annonces légales :** Bernadette Radduso: 04 91 13 66 00 b.radduso@presses-legales.com | **Publicité :** Sophie Magnan 06.17.27.71.61 | **Relations clients :** Carole Figarella : 04 91 13 66 05 - carole.figarella@presses-legales.com | Stéphanie Laure : 04 91 13 66 20 stephanie.laure@presses-legales.com | **Formalités :** Marie-Ange Pappalardo : 04 91 13 66 30 formalites@presses-legales.com | **Chargée de communication :** Stéphanie Laure : 04 91 13 66 20 - stephanie.laure@presses-legales.com | **Abonnements :** Lousinè Ekmekdjian : 04 91 13 66 19 - abonnements@presses-legales.com | **Design graphique :** aksadesign.com | **Responsable studio / Fabrication :** 04 91 13 66 11 Sabine Guglielmetti | **Montage :** Martine Barnavon



HEBDOMADAIRE HABILITÉ À PUBLIER LES APPELS D'OFFRES, LES AVIS DE TRAVAUX, LES ANNONCES LÉGALES, LES VENTES AUX ENCHÈRES IMMOBILIÈRES SUR LE DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE. COMMISSION PARITAIRE 0 120 | 85972 / ISSN 1166 - 3294
LE SITE NOUVELLESPUBLICATIONS.COM EST RECONNU PAR LA CPPAP (COMMISSION PARITAIRE DES PUBLICATIONS ET AGENCES DE PRESSE), SERVICE DE PRESSE EN LIGNE D'INFORMATION POLITIQUE ET GÉNÉRALE, SOUS LE NUMÉRO 1124 W 94088 JUSQU'AU 11/2024.
PRIX HT DE LA LIGNE D'ANNONCE LÉGALE EN 2019 : 4,16 EUROS — OU 1,82 EUROS HT LE MM/COL - CALIBRAGE DE FILET À FILET.
ARRÊTÉ DU 21 DÉCEMBRE 2018 MODIFIANT L'ARRÊTÉ DU 21 DÉCEMBRE 2012 RELATIF AU TARIF ANNUEL ET AUX MODALITÉS DE PUBLICATION DES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION.
IMPRESSION : ROP - 83490 LE MUY

ABONNEMENT 1 AN : 55 EUROS





« "Réponses" n'est qu'une première étape, les choses commencent maintenant avec la mise en œuvre et le suivi des actions engagées et projetées, toujours par ce dialogue avec les parties prenantes dont la population. Les modalités de consolidation de l'implication citoyenne constituent notre premier chantier de 2020. Nous mettons des indicateurs pour chaque action, nous livrerons les avancées et résultats au fur et à mesure. »



GWÉNAËLLE HOURDIN,
déléguée générale
du SPPPI en Provence-
Alpes-Côte d'Azur.

« Les défiances tombées, le dialogue sera pérennisé »

Le 12 décembre, le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) a rendu public les résultats de la concertation « Réponses » (Réduire les pollutions en santé environnement) conduite sur 21 communes du pourtour de l'étang de Berre et du golfe de Fos. Les 120 attentes exprimées par la population ont débouché sur un plan d'actions en six thématiques pour un meilleur équilibre entre industrie, santé et qualité de l'air. Les explications de Gwénaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

• **LNP : La concertation menée entre juin et novembre 2019 a-t-elle été à la hauteur des ambitions exprimées à son lancement de parvenir à des solutions et des résultats mesurables ?**

GWÉNAËLLE HOURDIN : Nous avons collecté, lors du temps 1, plus de 600 contributions sur les communes par différents vecteurs : micros-trottoirs dans des quartiers, près d'écoles, de supermarchés, dans des entreprises, des ateliers avec des associations, des forums... Nous voulions vraiment qu'une parole libre s'exprime. De ces échanges, nous avons détaché 120 attentes, certaines se recoupant, par exemple sur

l'information en cas de pic de pollution ou en cas de torche. L'engagement du Comité de pilotage (Copil) était de répondre à 100 % de ces attentes, le panel citoyen et le représentant de la Commission nationale du débat public apportant la garantie de la fiabilité de la prise en compte des propos tenus. Le Copil a travaillé l'été 2019 pour mettre en place des actions concrètes. Certaines, existantes, ont été « réinterrogées » lorsqu'elles n'étaient pas connues ou ne collaient pas à ces attentes. C'est le cas de « ZIP Com », le numéro d'information locale en temps réel du Grand Port maritime de Marseille, qui a été revitalisé par l'installation de grands pan-



Les attentes exprimées par la population ont débouché sur un plan d'actions pour un meilleur équilibre entre industrie, santé et qualité de l'air.

© J.-C. Barita



QUELQUES ACTIONS ENGAGÉES OU PROGRAMMÉES

- > Etat des lieux des connaissances sur le cumul des émissions dans l'air (normes, cartographie des émissions, conditions de dispersion, impact sur les milieux...).
- > Réduction des émissions de Composés organiques volatils (COV).
- > Intensification de la surveillance autour des industries sur les COV et particules ultrafines.
- > Elaboration d'un cadastre des maladies professionnelles et environnementales dans un bassin industriel.
- > Révision et mise en œuvre du Plan de protection de l'atmosphère des Bouches-du-Rhône pour ramener les niveaux de concentration en polluants sous les valeurs limites réglementaires et diminuer les épisodes de pollution.
- > Communication en situation d'incident ou d'accident d'une installation classée.
- > Ajustement de l'offre de soins aux spécificités environnementales.
- > Implantation de sites de mesures en continu dans les quartiers les plus affectés.
- > Améliorer le réseau métropolitain de transports.
- > Accompagner l'industrie vers l'économie circulaire et la transition énergétique.



LES SIX THÉMATIQUES D'ATTENTES DES POPULATIONS ET LE NOMBRE D'ACTIONS RATTACHÉES*

- > Surveiller et réglementer (29)
- > Réduire les émissions de pollution (25)
- > Améliorer la qualité de vie et la santé (32)
- > Informer et sensibiliser (29)
- > Agir et s'impliquer (11)
- > Faire évoluer le territoire (14)

Toutes les données sont accessibles sur la plate-forme www.dispositif-reponses.org

* Certaines actions sont comptabilisées deux fois lorsqu'elles agissent sur deux thématiques.

...➔ neaux aux entrées de la zone de Fos, des campagnes de presse... pour que les habitants puissent le solliciter. Au bout du compte, le plan comprend 40 % d'actions nouvelles. Le niveau d'implication des participants dans son élaboration m'a surpris, d'autant plus qu'au début, certains étaient sceptiques... Ils demandaient à voir. Le temps 2, en novembre, a permis un dialogue très fructueux sur les pistes envisagées. Bâtir un plan à partir des attentes de la population, en veillant que chaque axe soit bien compris par tous, est vraiment inédit. Le dialogue s'est d'ailleurs approfondi à ce moment-là entre toutes les parties. Les défiances sont tombées.

• Comment ce plan d'actions va-t-il désormais prendre vie ?

« Réponses » n'est qu'une première étape, les choses commencent maintenant avec la mise en œuvre et le suivi des actions engagées et projetées, toujours par ce dialogue avec les parties prenantes dont la population. Les modalités de consolidation de l'implication citoyenne constituent notre premier

« Il n'y a pas d'opposition à l'industrialisation même s'il y a conscience de ses conséquences. Les salariés savent ce qu'accomplissent leurs propres sites. Le consensus s'est fait sur la nécessité de travailler ensemble pour trouver le bon équilibre. Beaucoup de pistes sont ouvertes. La remontée d'informations des populations doit servir à adapter les politiques et réglementations aux attentes au lieu de fonctionner de façon descendante... »

chantier de 2020. Nous mettons des indicateurs pour chaque action, nous livrerons les avancées et résultats au fur et à mesure. Le SPPPI restera le coordinateur. La plate-forme www.dispositif-reponses.org reflète l'ensemble des actions sous formes de fiches explicatives. Cette vitrine centralise tout ce que réalisent les uns et les autres. Elle s'améliorera constamment sur le plan pédagogique, sur la simplification... Elle propose un panorama du territoire avec des données sur la qualité de l'air, le détail des émissions, fournies notamment par Atmosud qui les éclaire. Un outil mutualisé complémentaire va émerger, « Allo Industrie », porté par les industriels, pour alerter la population en cas d'événements, d'incidents sur leur site, à travers un site Internet ou des informations poussées par mail, SMS...

• Comment le plan aborde-t-il les inquiétudes sur les impacts des émissions industrielles sur la santé ?

La consultation du risque sur les pathologies professionnelles et environnementales a débuté dès septembre 2019 avec l'hôpital de Martigues, avant la restitution du plan d'actions. C'était une demande forte, comme la création de l'Observatoire départemental des cancers liés à l'environnement qui fait désormais partie des projets. Dans les actions à traiter, il y a aussi la mobilité, avec des demandes formulées à la Métropole sur l'organisation des transports, l'évolution du territoire à préparer avec les énergies renouvelables, la filière hydrogène et l'économie circulaire. Il n'y a pas d'opposition à l'industrialisation même s'il y a conscience de

ses conséquences. Les salariés savent ce qu'accomplissent leurs propres sites. Le consensus s'est fait sur la nécessité de travailler ensemble pour trouver le bon équilibre. Beaucoup de pistes sont ouvertes. La remontée d'informations des populations doit servir à adapter les politiques et réglementations aux attentes au lieu de fonctionner de façon descendante... Nous étudions une forme de « café-réponses » si une étude sort, est reprise par les médias, pour qu'elle soit explicitée, qu'un échange puisse s'instaurer... A terme, l'objectif est que chaque commune, chaque industriel, amplifie la logique en apportant ses propres informations à la plate-forme plutôt que de passer aujourd'hui par sa représentation.

• Un tel outil qui concerne les 21 communes est-il généralisable sur d'autres zones de la métropole, voire ailleurs en France ?

Oui, incontestablement. D'autres SPPPI regardent comment nous abordons les problématiques dans ce territoire constamment sous les projecteurs. Nous avons déjà présenté « Réponses » à plusieurs reprises, l'association Amaris* des collectivités accueillant des activités industrielles, est venue en délégation... Nous sommes le seul SPPPI associatif alors que les autres sont portés par l'Etat. Il faudrait réussir à étendre et pérenniser cette nouvelle manière de fonctionner.

*Propos recueillis par
Jean-Christophe Barla
jchbarla@dartybox.com*

* Association nationale des collectivités pour la maîtrise des risques technologiques majeurs.

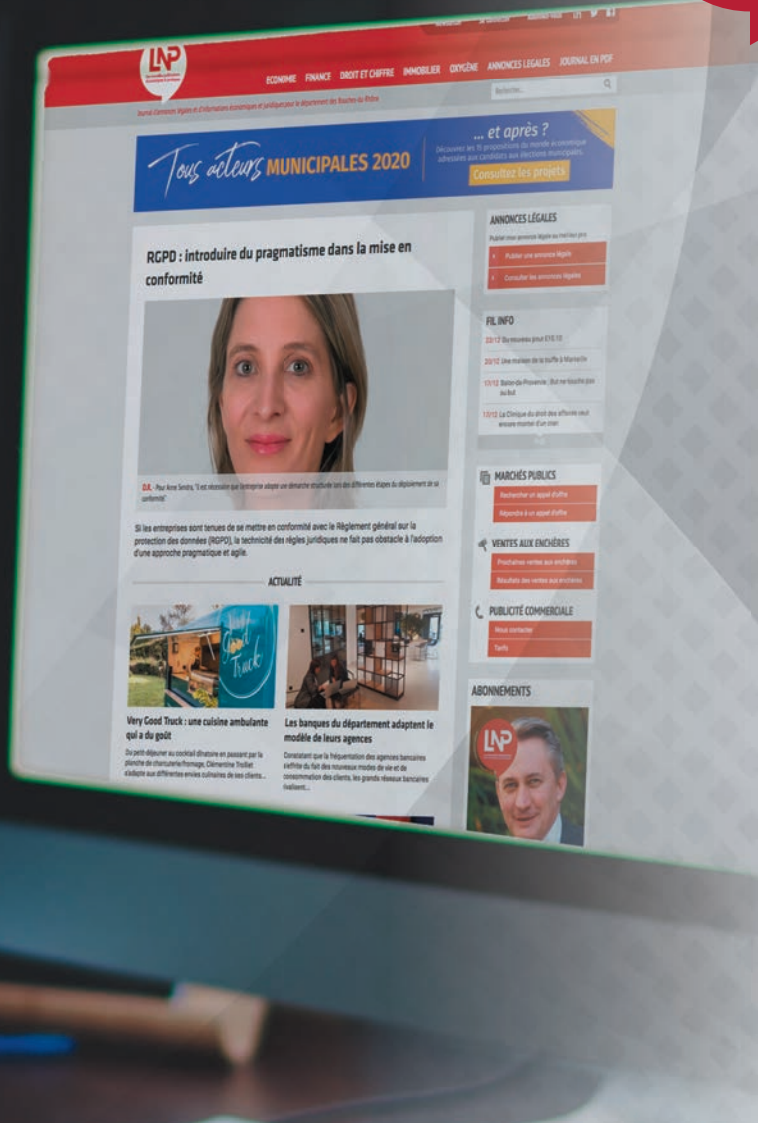


« RÉPONSES » : UN FINANCEMENT TRIPARTITE POUR UNE CONCERTATION MULTIPARTITE

- > **Industriels** : 33 % (Groupement maritime et industriel de Fos et sa région) ;
- > **Etat et établissements publics** : 33 % (ARS & Dreal, le Grand Port maritime de Marseille) ;
- > **Collectivités** : 33 % sous forme de demandes de subvention à projet (50 % demandés à la Métropole, 50 % demandés aux communes en fonction du nombre d'habitants. Le conseil régional a également participé).

www.nouvellespublications.com

+ d'informations en flashant ce QR Code.



TOUS LES JOURS

**RETROUVEZ-NOUS
SUR LE WEB**

SITE INTERNET - RÉSEAUX SOCIAUX - NEWSLETTER

@Les_NP13 @nouvellespublications Nouvelles Publications

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER nouvellespublications.com/newsletter.html